

Conférence des groupements départementaux

Le Touquet-Paris-Plage
6 - 9 octobre 2025



Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE 153 - 155 rue de Rome 75017 PARIS
☎ 01 44 01 06 00 - ✉ fo.sante-sociaux@fosps.com - fo.territoriaux@fosps.com 🌐 www.fosps.com - www.foterritoriaux.org

DÉCLARATION DU COMITÉ NATIONAL

6 ET 7 OCTOBRE AU TOUQUET

Réuni au Touquet les 6 et 7 octobre 2025, le Comité National de la Fédération FO-SPS a examiné la situation nationale et internationale, et a condamné tous les conflits et toutes les guerres.

Dans un contexte politique ubuesque et inédit que l'on déplore, avec un gouvernement à peine nommé et déjà démissionnaire, le comité national (CN) déclare :

Le CN rappelle sa fidélité indéfectible à la Charte d'Amiens qui fonde l'indépendance de la CGT-FO vis-à-vis du patronat, des gouvernements, des partis ou groupements politiques, des religions et des groupes philosophiques. De même, au moment où nous célébrons les 80 ans de la sécurité sociale, le CN réaffirme son attachement à ce modèle de protection collective et de solidarité intergénérationnelle.

Le CN condamne toutes les mesures budgétaires destinées à faire payer toujours et encore de manière injuste les travailleuses et les travailleurs, actifs, demandeurs d'emploi, retraités, malades... alors que, dans le même temps, il a été versé plus de 100 milliards de dividendes !!! Le CN réclame la juste répartition des richesses.

Le CN condamne l'économie de guerre qui va à l'opposé des budgets d'austérité en direction des services publics et de nos droits.

Le CN est déterminé à poursuivre la lutte contre les mesures d'austérité. Le CN exige la transparence et la conditionnalité des aides publiques versées aux entreprises, notamment par la création et le maintien d'emplois durables dont le montant s'élève à 211 milliards d'euros. Le CN rappelle son opposition à toute politique d'exonération des cotisations employeurs.

Le CN est déterminé à poursuivre la lutte contre le dogme de la réduction de la dépense publique. Pour le CN, le déficit des dépenses publiques résulte avant tout d'un manque de recettes fiscales. Le CN revendique un budget de justice sociale et fiscale.

Le CN exige l'abrogation de la réforme des retraites de 2023 et non pas simplement sa suspension, réforme qui reste injuste, brutale et injustifiée. Il rappelle son attachement au régime de retraite par répartition, maintient son opposition à la mise en œuvre d'un régime universel par points et à un régime de retraite de base par capitalisation. Le CN exige, le maintien de tous les régimes, de toutes les caisses, le Code des pensions civiles et militaires, ainsi que la défense et le maintien de la CNRACL.

Le CN exige l'augmentation de tous les salaires, du public comme du privé. Il rejette une nouvelle année blanche (le gel du point d'indice et des carrières dans la fonction publique) des traitements, pensions et minima sociaux. Le CN combattra cette mesure. Le CN alerte sur la paupérisation des agents actifs et retraités.

Le CN réaffirme son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes tant salariales que professionnelles.

Le CN rappelle que, dans la fonction publique, l'emploi de titulaire est la norme. Le CN exige la titularisation de tous les agents de la fonction publique, notamment les contractuels, pour garantir une véritable sécurité de l'emploi et atteindre l'objectif de plein emploi. Plus d'emplois, c'est aussi plus de cotisations sociales pour le financement de notre modèle social et notre système de retraites. Pour le CN, les travailleurs ne veulent pas travailler plus mais mieux pour un salaire décent. Le CN condamne les velléités de remise en cause des congés payés et/ou leur monétisation et s'opposera à toute nouvelle tentative de suppression de jours fériés et d'allongement du temps de travail.

Le CN réaffirme son opposition à toute politique de casse des services publics, qui met en péril l'égalité d'accès, la qualité du service rendu aux usagers et les droits des salariés.

Le CN exige l'arrêt des suppressions d'emplois, il revendique les recrutements et les moyens nécessaires dans tous les versants de la fonction publique et revendique l'arrêt des restructurations, fusions et mutualisations.

Le CN rappelle son soutien plein et entier à tous les militants FO qui œuvrent au quotidien pour un syndicalisme de proximité, et qui ne se laisse pas enfermer dans les seules instances de représentation du personnel. Le développement syndical et la progression des adhésions (de l'ouvrier jusqu'au cadre) doivent se poursuivre afin de garantir et préserver notre indépendance, comme la réussite aux élections professionnelles qui garantissent notre représentativité.

La formation syndicale revêt une importance capitale pour les adhérents FO, avec pour objet principal, le développement de notre organisation.

Le CN appelle toutes ses structures et syndicats à réunir dès à présent leurs instances, les personnels en réunion d'information, en assemblée générale pour défendre nos revendications, et décider des moyens d'action efficaces pour les faire aboutir, y compris par la grève et sa reconduction dans l'unité la plus large.

Déclaration adoptée à l'unanimité par la Comité National le 7 octobre 2025